

## **Ecole de Conflans-sur-Lanterne**

### **Procès verbal du conseil d'école du 18 juin 2019**

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mme Salagnac et Laurent, Mrs Roger ;

Représentants des parents d'élèves : Mmes Demange, Mougeot, Cartier, Bergier et Roussey

Enseignants: Mmes Demougin, Dos Santos, Pradel, Saint-Hillier et Caland ; Mr Herbin

Absents excusés : Mmes Petitgenêt, Pouilley, Maurer et Allienne ; Mme El Maghach ; Mr Pernot et Mr Garret

### **Bilan de la coopérative scolaire**

Solde au 13.06.2019 : 2491.92€.

Les élèves des classes de CM2 et de CE2/CM1 se sont rendus au parc animalier de Sainte-Croix à Rhôdes. Une participation réduite à 10 € a été demandée aux familles.

Coût du transport : 700€ et entrée au parc avec ateliers de découverte 533 €.

Dans la continuité des apprentissages menés en classe, les élèves de petite et moyenne section et ceux de CP/CE1 se sont rendus à la salle des fêtes de Corbenay pour participer à un rassemblement initié par l'office central de la coopération à l'école, autour des activités du cirque. Ils ont pu partager des ateliers mettant à l'épreuve l'équilibre, l'adresse, le jonglage, le mime avec les élèves de deux classes de mêmes niveaux de l'école de Bouligney. Les élèves ont pu également partager un goûter composé de fruits BIO fournis par la biocoop de Vesoul. Le transport s'élève à 90 € (la moitié de la somme est prise en charge par l'office central de la coopération à l'école)

Les élèves de CP/CE1 et de GS/CE1 se rendront à la ferme « les petits sentiers animés » le vendredi 28 juin. Coût des ateliers 5 € par élève et transport 200€. Une participation de 5 € a été demandée aux familles.

Le marché aux fleurs a dégagé un bénéfice de 546,49 € et la vente de produits de salaison et conserveries, un bénéfice de 590 €.

La vente de la photo de classe aux familles permettra de dégager un bénéfice de 2.50 par photo vendue.

La subvention de l'Etat versée au titre du plan bibliothèque pour l'école a permis l'achat de livres pour un montant provisoire de 1620 €. Le syndicat intercommunal des écoles a versé une subvention de 200 € en complément (condition requise pour l'obtention de la subvention de l'Etat.)

Les comptes seront vérifiés à la rentrée par un parent volontaire.

### **Projets pédagogiques**

\*Projet CROCKY BOUGE : le projet, en lien avec les programmes de cycle 2 en matière d'éducation à la santé, a concerné les élèves de CP à raison de 6 ateliers de décembre à juin. Les parents qui le pouvaient, ont régulièrement rejoint les enfants encadrés par l'infirmière scolaire et une diététicienne.

\* Dans le cadre de l'éducation routière, les élèves de la classe de Mr Herbin se sont rendus à la piste routière de Saint-Sauveur.

Le 24 juin, les CM2 passeront le permis internet et les CE2, quant à eux, passeront le permis piéton.

\*Dans le cadre d'une action liée à la citoyenneté, les élèves de toutes les classes de l'école ont participé à l'opération « Village propre ». L'action s'est prolongée en classe avec un apprentissage sur le tri des déchets pour les Cp et les élèves de maternelle.

\* Projets autour de la lecture : des ateliers de lecture ont été proposés à des petits groupes de 7 élèves dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire ». Une convention a été signée avec la FOL et Mme Bedeaux est venue chaque mardi de la période partager un moment de lecture avec les élèves de Mme Demougin et ceux de Mme Pradel.

Parallèlement, les élèves de Mme Caland se sont rendus à la bibliothèque de Conflans une fois par semaine tous les quinze jours.

Les enseignants ont réfléchi à un aménagement de leur classe avec du mobilier fonctionnel, permettant de créer des coins « lecture » où les élèves pourraient quotidiennement lire (le « quart d'heure de lecture » est inscrit dans les directives ministérielles).

Dans le cadre de « Un livre pour les vacances » initié par le ministère, les CM 2 recevront un recueil de fables.

Toutes ces actions ont pour but de proposer aux enfants des lectures diversifiées et de les conduire à éprouver le plaisir de lire.

\*Les élèves des classes de Mmes Dos Santos et Demougin ont travaillé tout au long de l'année sur des pièces de théâtre, qu'ils se sont montrés mutuellement lors de représentations dans la salle de motricité. Les élèves de maternelle ont été également conviés à la représentation des CP.

Projets pour la rentrée 2019 :

\*Deux classes (CE1 de Mme Dos Santos et CE2/CM1 de Mme Pradel) ont demandé à bénéficier de créneaux « piscine ». Pour pouvoir mener à bien les séances de piscine et pour que les élèves bénéficient effectivement d'une heure d'apprentissage, il est nécessaire qu'il y ait des parents agréés par la directrice académique pour aider à l'encadrement. Il est fait appel aux parents qui souhaiteraient venir gérer un groupe d'élèves en petite profondeur du

bassin : il s'agit de surveiller et mettre en œuvre l'activité préparée par l'enseignante (le parent reste sur le bord et ne rejoint pas les élèves dans l'eau). Une formation préalable à l'agrément aura lieu à la piscine des 7 chevaux le vendredi 13 septembre de 17 à 19h.

\*Projet « Labellisation 2024 » : ce projet en lien avec les activités physiques et sportives, a pour objectif général de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive. Dans le cadre cette labellisation, les enseignants proposeront plusieurs projets qui seront exposés lors du premier conseil d'école de l'année 2019/2020.

### Répartition des élèves à la rentrée

Cette répartition est discutée en conseil des maîtres.

La rentrée est prévue lundi 2 septembre pour tous les élèves de l'école..

Comme chaque année, des modifications pourraient survenir en cas d'inscriptions ou de radiations d'ici à la rentrée. A cette date, 111 élèves sont attendus.

Maternelle PS /MS : 30

Grande section / CP : 26

CE1 : 16

CE2/CM1 : 21

CM2 : 18

Les parents recevront les listes de fournitures avant les vacances.

### Questions diverses

\*Travaux d'été : la liste des travaux sera déposée auprès de Mr Pernot, maire de Conflans et président du syndicat intercommunal des écoles. Il s'agira de, déménager les tables et le matériel lié à la nouvelle répartition des classes.

\*Pendant les vacances de printemps, un système de climatisation a été installé dans la salle de classe située à l'étage. L'installation de qualité permet aux élèves de travailler dans des conditions optimales durant les fortes chaleurs.

\* Dans le cadre du projet « Equipement numérique innovante et ruralité, l'école a été retenue ; une classe numérique mobile composée de 10 ordinateurs portables avec une valise de rechargement et une borne Wifi va être livrée à l'école. Le projet est financé par le syndicat intercommunal qui retouchera une subvention pour moitié de l'Etat.

\*Mme Caland, au nom de toute l'équipe enseignante remercie les différents membres du conseil d'école- parents et élus- pour leur aide humaine, matérielle et financière, pour leur participation et pour leur disponibilité tout au long de l'année.

La directrice,

M.C Caland



la secrétaire,

F.Dos Santos

